

**A REMETTRE POUR  
LE 4 NOVEMBRE 2022**



**ASSOCIATIONS  
SPORTIVES**

# DEMANDE DE SUBVENTION

## Année 2023

*Dossier « papier » disponible en Mairie (service vie associative)*

1<sup>ère</sup> demande

Renouvellement

Reprise d'activité

**NOM DE L'ASSOCIATION :** .....

Adresse : .....

Siège social : .....

Date et numéro d'agrément (N° Waldeck) : .....

N° de Siret (obligatoire si emploi de salarié) : .....

Objet : .....

Public concerné (âge minimum) : .....

Activités : .....

Site internet / page Facebook de l'association : .....

Mail de l'association : .....

Affiliation à une fédération : .....

# 1 LE BUREAU

---

## **Président**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

## **Secrétaire**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

## **Trésorier**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

## **Personne à contacter (si différente du président)**

*Rappel : ce contact est diffusé au public et sur les supports de communication (site internet,...)*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

## **Autres membres du bureau (noms et prénoms)**

.....  
.....  
.....  
.....

## 2 LICENCES / COTISATIONS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2022

Préciser dans le tableau ci-dessous le montant unitaire des licences ou cotisations par catégorie d'adhérents.

Catégorie	Montant de la cotisation	Rappel montant de l'année dernière
<i>Exemple : + 16 ans</i>	<i>120 €</i>	<i>115 €</i>

## 3 EFFECTIFS AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2022

Licenciés	- de 25 ans	25 ans et +	Dirigeants licenciés	TOTAL
Nbre de licenciés <b>mortagnais pratiquant</b> la compétition				
Nbre de licenciés <b>mortagnais ne pratiquant pas</b> la compétition				
Nbre de licenciés de la Communauté de Communes, <b>hors Mortagne</b> (1)				
Nbre de licenciés hors de la Communauté de Communes				
<b>TOTAL</b>				

(1) Chambreaud, la Gaubretière, la Verrie, Mallièvre, St Aubin des Ormeaux, St Laurent-sur-Sèvre, St Malo du Bois, St Martin des Tilleuls, Tiffauges, Treize-Vents, Les Landes Genusson

Pour les sports d'équipe, préciser le nombre d'équipes et de joueurs pour chaque catégorie.

Catégorie	Nombre d'équipe(s)	Nombre de joueurs par équipe <b>(ne pas compter les remplaçants)</b>

## 4 BILAN / BUDGETS

**BILAN FINANCIER – SAISON 2021/2022 ou ANNÉE 2021 pour les associations fonctionnant en année civile**

*Remplir le document ci-dessous ou transmettre un budget détaillé*

DEBITS / DEPENSES		CREDITS / RECETTES	
<b>EMPRUNTS</b>		<b>EMPRUNTS</b>	
Remboursements emprunts		Emprunts contractés	
<b>COTISATIONS / ASSURANCES</b>		<b>COTISATIONS / ASSURANCES</b>	
Fédération		Adhérents	
Autres cotisations		Soutiens / Dons	
Prime d'assurance			
		<b>SUBVENTIONS</b>	
<b>FRAIS ADMINISTRATIFS / COMMUNICATION</b>		Fédération	
Papeterie / Timbre		Jeunesse et Sport	
Téléphone / Internet		Département	
Publicité / Communication		Communauté de Communes	
		Mairie de Mortagne-sur-Sèvre	
<b>ACHATS</b>		Autre mairie du canton	
Matériel et équipement sportif		Autre	
Mobilier			
Petit équipement		<b>INTERETS FINANCIERS</b>	
Autres		Intérêts	
		<b>SPONSORS / PARTENAIRES</b>	
		Financement partenaires	
<b>PERSONNEL</b>		<b>PERSONNEL</b>	
Rémunération		Aide mairie de Mortagne	
Charges sociales		Aide Communauté de Communes	
Indemnités		Aide formation	
Formations / Stages		Participation stage	
		Autres aides	
<b>MANIFESTATIONS SPORTIVES</b>		<b>MANIFESTATIONS SPORTIVES</b>	
Frais d'inscription		Participation des adhérents	
Transport		Subventions publiques	
Hébergement / restauration		Sponsors / partenaires privés	
Autres frais		Autres aides	
		Recettes entrées / bar	
<b>MANIFESTATIONS FESTIVES</b>		<b>MANIFESTATIONS FESTIVES</b>	
Location salles		Recettes entrées	
Animation		Autres recettes (bar, tombola,...)	
Autres frais		Sponsors / partenaires privés	
		Subventions publiques	
<b>IMPOTS ET TAXES</b>		Autres aides	
Impôts, taxes (sacem),...			
<b>DIVERS (à préciser)</b>		<b>DIVERS (à préciser)</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

**BUDGET PREVISIONNEL – SAISON 2022/2023 OU ANNÉE 2022 pour les associations fonctionnant en année civile**

*Remplir le document ci-dessous ou transmettre un budget détaillé*

DEBITS / DEPENSES		CREDITS / RECETTES	
<b>EMPRUNTS</b>		<b>EMPRUNTS</b>	
Remboursements emprunts		Emprunts contractés	
<b>COTISATIONS / ASSURANCES</b>		<b>COTISATIONS / ASSURANCES</b>	
Fédération		Adhérents	
Autres cotisations		Soutiens / Dons	
Prime d'assurance			
		<b>SUBVENTIONS ANNUELLES</b>	
<b>FRAIS ADMINISTRATIFS / COMMUNICATION</b>		Fédération	
Papeterie / Timbre		Jeunesse et Sport	
Téléphone / Internet		Département	
Publicité / Communication		Communauté de Communes	
		Mairie de Mortagne-sur-Sèvre	
<b>ACHATS</b>		Autre mairie du canton	
Matériel et équipement sportif		Autres	
Mobilier			
Petit équipement		<b>INTERETS FINANCIERS</b>	
Autres		Intérêts	
		<b>SPONSORS / PARTENAIRES</b>	
		Financement partenaires	
<b>PERSONNEL</b>		<b>PERSONNEL</b>	
Rémunération		Aide mairie de Mortagne	
Charges sociales		Aide Communauté de Communes	
Indemnités		Aide formation	
Formations / Stages		Participation stage	
		Autres aides	
<b>MANIFESTATIONS SPORTIVES</b>		<b>MANIFESTATIONS SPORTIVES</b>	
Frais d'inscription		Participation des adhérents	
Transport		Subventions publiques	
Hébergement / restauration		Sponsors / partenaires privés	
Autres frais		Autres aides	
		Recettes entrées / bar	
<b>MANIFESTATIONS FESTIVES</b>		<b>MANIFESTATIONS FESTIVES</b>	
Location salles		Recettes entrées	
Animation		Autres recettes (bar, tombola,...)	
Autres frais		Sponsors / partenaires privés	
		Subventions publiques	
<b>IMPOTS ET TAXES</b>		Autres aides	
Impôts, taxes (sacem),...			
<b>DIVERS (à préciser)</b>		<b>DIVERS (à préciser)</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	



## 7 DEMANDE DE MATERIEL ET DE TRAVAUX POUR L'ANNEE 2023

---

**Demande de matériel :** Transmettre devis, références de catalogue, dimensions, ... . Toute demande non précise ne sera pas étudiée.

Matériel souhaité (par ordre de préférence)	Montant TTC

*Rappel : les demandes de matériel sont étudiées par les commissions concernées. Les investissements retenus sont inscrits au BP2023 voté en mars. Les achats ne peuvent intervenir qu'à partir de ce moment.*

**Demande de travaux :** il s'agit de demande concernant les bâtiments et équipements mis à disposition des associations par la municipalité. Rappel : pour l'entretien courant ou urgent, contacter directement les services techniques

Nature des travaux

## 8 INVESTISSEMENTS REALISES PAR L'ASSOCIATION SANS AIDE DE LA MUNICIPALITE

---

Saison 2021/2022	Saison 2022/2023 (prévisions)

## 9 PROJETS / MANIFESTATIONS IMPORTANTES AU COURS DE L'ANNEE 2023

---

.....

.....

.....

.....

## 10 PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

---

### Obligatoirement :

- Bilan moral de la saison 2021 /2022 ou de l'année 2021
- Copie du compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
- Relevé bancaire présentant le solde de tous les comptes bancaires de l'association, daté de moins de 8 jours à la date de dépôt du dossier
- Relevé d'Identité Bancaire (même si vous n'avez pas changé de numéro de compte)
- Attestation d'assurance garantissant la responsabilité civile de l'association et assurant ses biens

Si concerné :

- Formation des cadres : attestations de stage
- Photocopie de l'agrément ministériel, délivré par la DDCS, pour l'ouverture d'une buvette temporaire avec alcool dans une enceinte sportive
- Photocopie du contrat d'engagement républicain

Le (la) président(e) de l'association, M. ou Mme .....

- Déclare que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales
- Atteste sur l'honneur que les renseignements et documents constituant le dossier sont exacts et s'engage à fournir les pièces justificatives sur demande de la municipalité.

Fait à ..... Le .....

Signatures

Président  
(Nom et signature)

Trésorier  
(Nom et signature)

**DOSSIER A REMETTRE IMPERATIVEMENT POUR LE 4 NOVEMBRE 2022**

Passé ce délai, et sans justificatif, pénalité de retard de 5 % déduite du montant total de la subvention

Hôtel de Ville – BP 37 – 85290 MORTAGNE SUR SEVRE / Service culture – communication – vie associative  
Tél : 02.51.65.19.42 / Fax 02.51.65.23.51 / [vie.associative@mortagnesursevre.fr](mailto:vie.associative@mortagnesursevre.fr)